



Municipalité de
Sainte-Clotilde-de-Horton

AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames Julie Ricard, conseillère au siège n° 4
 Nathalie Talbot, conseillère au siège n° 5

À Messieurs Simon Boucher, maire
 Patrice Pinard, conseiller au siège n° 1
 Yanick Blier, conseiller au siège n° 2
 Michel Bernier, conseiller au siège n° 3
 Steve Therion, conseiller au siège n° 6

PAR LA PRÉSENTE, VOUS ÊTES CONVOQUÉS À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON, QUI AURA LIEU LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018, À 19 H 30, AU LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS DU CONSEIL.

À moins du renoncement de l'avis par tous les membres du Conseil s'ils sont tous présents, la séance portera uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture ;
2. Adoption du taux de taxe foncière générale 2019 ;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 81-12 imposant les tarifs de compensation des différents services municipaux pour l'année 2019 ;
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 80-11 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résident chargés par une autre municipalité pour les activités de loisir et culture pour l'année 2019 ;
5. Politique de prévention du harcèlement psychologique ;
6. Période de questions ;
7. Clôture de l'assemblée.

Advenant que vous ne puissiez assister à l'assemblée, vous êtes priés de bien vouloir avertir Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, au 819-336-5344 ou par courriel directeurgeneral@steclotildehorton.ca

Donné à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 29^e jour du mois de novembre 2018.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Matthieu Levasseur